

LA FEUILLE D'ORME

Bulletin municipal de la commune des Ulmes

N°2 hiver 2008

L'éditorial du maire

Au cours de la réunion du 30 septembre, le Conseil Municipal a donné son accord à la mise en place d'un panneau d'information sur la réglementation à respecter concernant les dépôts de déchets végétaux au lieu dit « le Peridet », ce site étant réservé aux habitants des Ulmes. Les termes en sont les suivants :

« AVERTISSEMENT!!! Seul le dépôt de déchets végétaux (tontes de gazon, branchages, tailles de haies, ...) est toléré. Tous les dépôts d'ordures ménagères, déjections, matériaux de construction, gravats, terre, pierres, tissus, liquides, plastiques, cartons, emballages ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, sont strictement interdits. Suivant l'article R635-8 du code pénal, les contrevenants seront passibles d'une amende de 1500€.

Dépôt communal, réservé aux habitants des ULMES »

La municipalité en a décidé ainsi car elle ne veut plus tolérer l'incivilité de quelques personnes qui n'hésitent pas à jeter n'importe quoi, n'importe où, que ce soit sur le dépôt de déchets végétaux, dans les bois ou carrément au milieu des chemins, ce qui est d'autant plus navrant que nous disposons d'une collecte d'ordures ménagères hebdomadaire et d'une déchetterie intercommunale à 6km acceptant tous les autres types de déchets.

Désormais, tous les contrevenants s'exposent au paiement de l'amende prévue pour les contraventions de 5^{ème} classe (1500€), punissant le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par la mairie, soit une épave de véhicule, soit des ordures ou des déchets tels que décrits sur le panneau.

La grande majorité des Ulmois n'est heureusement absolument pas concernée par cet avertissement et je tiens ici à les remercier pour leur civisme et leurs efforts au service de la collectivité. Le tri des déchets est en effet un devoir de bon sens pour nous-mêmes et plus encore pour nos enfants.

En espérant que de tels actes ne se reproduiront plus, je formule le vœu que nous puissions toujours profiter de la beauté de notre campagne et de nos sous-bois.

Bonnes et heureuses fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Didier GUILLAUME

Dates à retenir

- Assemblée Générale de l'association de pêche communale le jeudi 15 janvier 20H30 à la salle du Mousseau.
- Cérémonie des vœux communaux le vendredi 16 janvier 20H30 à la salle de la Maligny.
- Assemblée Générale du Comité des Fêtes le vendredi 23 janvier 20H30 à la salle de la Maligny.
- Soirée « fouées » de Familles Rurales le 7 février.
- Concours de belote du Comité des Fêtes le samedi 14 février 20H à la salle du Mousseau.
- Soirées « fouées » du Comité des Fêtes les samedis 14 & 21 Mars à la salle de la Maligny.

Réservations auprès de Christine CORNILLEAU au 02 41 67 05 18

Le point sur l'Etat Civil en automne



Un Ulmois nous a quitté

Monsieur DELEYE Guy, décédé le 30 novembre 2008 à l'âge de 85ans

Les réalisations effectuées cet automne

- ❖ Finition du clos de la Maligny avec plantation d'arbres, engazonnement et aménagement des trottoirs.
- ❖ Peinture extérieure de la salle de la garderie périscolaire.
- ❖ Remplacement des radiateurs dans la salle de la cantine scolaire.
- ❖ Remplacement des radiateurs dans la location communale au 24 rue du Prieuré. (La commune possède actuellement 4 maisons en location, une rue du Prieuré, deux rue du Mousseau et le salon de coiffure place Malherbe)

...et programmées prochainement

- La 2ème tranche des travaux d'assainissement dont le début a été reporté en Janvier 2009 et concernera le quartier du Mousseau, la rue des Fours et une partie de la rue des Moulins.
- Consolidation des bases du mur de la ruelle au niveau de la salle de la Maligny.

Au sujet des associations communales (oublis & modifications)

✓ FAMILLES RURALES

Présidente : Isabelle GUIBERTEAU Tél : 02 41 67 05 76

Evolution du cours de gymnastique

Marie-France GIRAULT nous quitte après une vingtaine d'années d'animation. Elle est remplacée par Yves MARSILLE. Le groupe de gym douce est maintenant accompagné d'un groupe semi-tonique. La séance hebdomadaire reste fixée au jeudi de 19H à 20H à la salle du Mousseau. Il est possible d'intégrer le groupe en cours d'année.

Renseignements Claudine DAVASE Tél : 02 41 59 69 48

✓ ADMR (Association de Service à domicile) du Pays Douessin

Contact sur les Ulmes: Claude BESOMBES Tél : 02 41 67 03 60

✓ CENTRE DE SOINS de DOUE et ses environs

Créé aux Ulmes en 1960 puis regroupé avec Doué en 1977 (assoc. Loi 1901)

10 rue Saint Denis à Doué la Fontaine Tél 02 41 59 20 52 (7jours/7).

Soins au centre et à domicile assurés par des infirmières diplômées d'Etat.

Maintien à domicile des malades et des personnes âgées.

✓ « LES CAMELIAS », club du 3^{ème} âge des Ulmes

Président: Claude BESOMBES Tél : 02 41 67 03 60

Réunions festives et jeux.

Concours de belote interclubs avec les villages avoisinants.

Deux repas annuels avec traiteur, et en association avec Meigné :

Bûche de Noël, pot au feu, fredaines, bottereaux et autres ...

✓ ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES (changement de bureau)

Président : M Jean-René BEAUMONT des Ulmes

Trésorière : Mme Sandrine DAVID de Verrie

Secrétaire : Mme Murielle VERDIER de Verrie

Merci de bien vouloir excuser nos omissions lors de la première parution.

La malle à jouer

« La malle à jouer » est une activité proposée par le centre social de Doué la Fontaine.

Elle se déroule à la salle des fêtes du Mousseau le 4^{ème} mercredi de chaque mois et accueille les enfants de 3 à 12 ans, de 14h30 à 17h30.

Pendant cet après-midi, différents jeux sont proposés aux enfants (jeux de société, d'extérieur, petites voitures, dînettes, etc...), ainsi qu'une activité manuelle différente chaque mois. L'après midi se termine autour d'un goûter.

Les inscriptions et le règlement se font sur place à l'arrivée des enfants.

Planning d'activités pour l'hiver prochain :

Mardi (exceptionnellement) 23 décembre	Portrait-robot du père Noël
Mercredi 28 janvier	Théâtre expression corporelle
Mercredi 25 février	Milk-shakes et dominos gourmands
Mercredi 25 mars	Cadre photo

Informations diverses

- Les chasseurs nous demandent de rectifier les dates précédemment publiées dans cette rubrique : en dehors du 1^{er} jeudi d'ouverture de la chasse en septembre, le seul jour de chasse régulier et hebdomadaire reste fixé le dimanche. A noter de fréquentes battues au chevreuil le samedi matin.
- Un plan détaillé du cimetière communal, avec emplacement précis et nominal des sépultures, est désormais disponible et consultable à la mairie.
- Les élections européennes auront lieu le dimanche 7 juin 2009. Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. Vous avez déménagé dans l'année, vous êtes ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne, vous aurez 18 ans avant le 1er mars 2009.

Inscrivez-vous auprès de votre mairie avant le 31 décembre 2008

- La déchetterie de Doué la Fontaine est ouverte aux habitants des Ulmes (intercommunalité) du lundi au vendredi de 14H à 18H, le vendredi matin de 10H à 12H (test), le samedi de 9H à 12H et de 14H à 18H. Route de Montreuil - Zone Industrielle de La Saulaie

Nouvelle organisation de collecte des ferrailles. Pour la déchetterie de Doué la Fontaine la collecte des ferrailles se fera le 3^{ème} mardi du mois de 14H à 17H et le 1^{er} samedi du mois de 9H à 12H et de 14H à 17H

Annonces

A vendre pavillon de 100m² situé route de Meigné à La Rousselière, sur terrain clos de 1200 m², 3 chambres, s-à-m, cuisine, s-d-b, grenier aménageable, sous-sol, 150 000 Euros, Tél 02 41 59 83 47.

A louer charmante maison rénovée, 106 m² habitables, 6 rue des Perrières à La Rousselière, sur 2 niveaux : 3 chambres, s-à-m, entrée, cuisine et arrière-cuisine, s-d-b, 2 WC, chaufferie, garage, cour et jardinet – 650 Euros + charges. Contacter M. ou Mme MORIN au 02 41 67 05 84 ou 06 74 81 17 79.

A louer aux Ulmes T3 avec au RDC : cuisine-salle à manger, salle d'eau et WC. - à l'étage : salon et 2 chambres – garage et cour – Libre au 01/02/09 – Loyer : 420€ + charges – Tél : 02 41 67 00 01.

A louer gîte rural labellisé « gîtes de France », 38 rue des Perrières à La Rousselière, pour 2 à 4 personnes, pour 1 WE, 1 semaine ou 1 mois renouvelables. Maison sur 1 seul niveau, 43 m² habitables : séjour, avec canapé-lit, cuisine, salle d'eau, WC, 1 chambre avec 1 lit de 140, chauffage électrique, terrain ombragé. Contacter M. MORIN au 02 41 67 00 51.

Plan communal

Le plan communal situé sur la place de la mairie à coté de l'entrée de la Société va être refait et remis à jour. Nous demandons donc aux artisans et viticulteurs non mentionnés sur la version précédente et dont l'entreprise est située sur la commune des ULMES de se faire connaître auprès de la mairie. L'inscription est facultative et gratuite (Date limite d'inscription : 31 décembre 2008).

La Mairie des Ulmes à votre service

	Ouverture Secrétariat	Permanences
Lundi	17H - 18H	Jean-Yves PILLIER (1 ^{er} adjoint) de 16H à 18H
Mardi	14H30 - 18H	Didier GUILLAUME (Maire) de 17H à 18H
Mercredi	FERME	D. GUILLAUME de 9H30 à 11H30 sur rendez-vous
Jeudi	FERME	
Vendredi	9H30 - 12H30	Alain DAVASE (2 ^{ème} adjoint) de 9H30 à 12H30
Samedi	FERME	

Téléphone du secrétariat: 02 41 67 00 40

Mail: mairie.lesulmes49@wanadoo.fr

Site internet: www.lesulmes.mairie49.fr

Le compostage, pour réduire nos déchets !

2ème opération

Pour la deuxième année consécutive, le SMITOM du Sud Saumurois met des composteurs à votre disposition*

Le compostage est un processus pendant lequel les micro-organismes, les insectes, et les champignons présents dans le sol dégradent différentes sortes de déchets :

★ **Les déchets azotés**

(restes de repas, tonte de pelouse, épiluchures...)

★ **Les déchets carbonés**

(branchage, feuilles mortes ...)

Courant 2009, le SMITOM distribuera les composteurs et bio-seaux réservés ainsi que des documents pour vous aider pendant les différentes étapes du compostage.

Intérêt du compostage

- Réduire le volume des déchets de 30 %
- Obtenir un amendement qui améliore la qualité du sol
- Faire un geste pour l'environnement

Composteur Bois ou plastique ?

*Une question de goût !
Sachez que le plastique chauffe plus l'été. Le bois permet par contre une meilleure aération des déchets.*

Ne pas jeter sur la voie publique, papier recyclable

✂ Pour participer à l'opération 2009, retournez ce coupon dûment complété au SMITOM accompagné du règlement par chèque à l'ordre du trésor public, avant le 31 décembre 2008.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Commune :

Téléphone :

Email :

Je joins un règlement de 19 € ou 4 € correspondant à ma réservation.

Signature

Je souhaite réserver* :

- Un composteur plastique (env 600L) et son bio-seau
Participation demandée de 19€
- ou
- Un composteur bois (env 600L) et son bio-seau
Participation demandée de 19€
- ou
- Un bio-seau seul
Participation demandée de 4€
- ou
- Souhaite seulement de l'information sur le compostage

* dans la limite d'un composteur par foyer

SMITOM
Sud Saumurois

SMITOM du Sud Saumurois
ZI la Saulaie - 49 700 Doué la Fontaine
Tél : 02 41 59 61 73 / Fax : 02 41 50 29 54
www.smitom-sudsauurois.com
contact@smitom-sudsauurois.com

NB : Conformément à la loi informatique et Libertés, l'habitant possède un droit d'accès et de rectification concernant les informations transmises au SMITOM du Sud Saumurois. Ces informations sont à l'usage exclusif du SMITOM du Sud Saumurois et toute demande de rectification est à formuler auprès des services du SMITOM du Sud Saumurois.